FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE

L'animation Enfance FDMJC d'Alsace
de la Plaine du Rhin propose

3-11 ans

2025/2026

Conception : FDMJC/service communication ST Ne pas jeter sur la voie publique. >> Recyclez-moi !

Communauté de Communes
de la Plaine du Rhin
Animation Enfance FDMJC d'Alsace
3 rue Principale - 67930 BEINHEIM

Plaine du Rhin COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ANCV

ALSACE Collectivité européenne

Allocations Familiales Caf du Bas-Rhin

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN

La collectivité est compétente dans le domaine de l'enfance. Toutes les activités proposées tant au niveau du périscolaire, que des accueils de loisirs sans hébergement relèvent de la politique intercommunale.

Pour gérer au mieux ce service et ces animations, la collectivité a fait le choix d'une délégation de service public. Ainsi la FDMJC d'Alsace assure pour le compte de notre collectivité ce service pour les 8 périscolaires, sur l'ensemble du territoire.

SOMMAIRE

- **Présentation** p.2
- **Contacts** p.3
- **Règlement de fonctionnement**
  Dates et lieux des ALSH p.4
- **Temps forts** 2025/2026 p.5
- **Note explicative pour s'inscrire** 2025/2026 p.6

LA FÉDÉRATION DES MJC D'ALSACE

La Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC) d'Alsace, association régionale de Jeunesse et d'Éducation Populaire, développe en partenariat avec les collectivités locales des politiques d'animation socioculturelle en direction de l'enfance et de la jeunesse, en partenariat avec toutes les forces vives d'un territoire.

Ses buts sont :

- de fédérer et mettre en réseau ses membres et les représenter à tous les niveaux ;
- de contribuer par l'animation socioculturelle aux dynamiques de développement local ;
- de proposer, d'accompagner et faciliter à ses membres toutes initiatives et entreprises pédagogiques favorisant à travers la vie associative, sur le plan d'un territoire : la cohésion sociale, l'expression de la citoyenneté des jeunes, le développement culturel individuel et collectif, la formation et l'information d'animateurs et de bénévoles associatifs, l'ouverture sur les autres et les échanges.

L'action présentée dans ce tract s'inscrit pleinement dans le cadre des éléments énoncés ci-dessus, mais aussi dans le cadre de la délégation de service public concernant l'accueil périscolaire et les Accueils de loisirs délégués par la collectivité ayant pour objet le développement de structures d'accueil périscolaire et d'une offre de loisirs de proximité pour les mercredis et congés scolaires.

CONTACTS

Coordinatrice Enfance FDMJC ALSACE :
Caroline DEUBEL - 03 88 72 11 92 / 06 30 71 51 86 - caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr

SELTZ 14 rue Romaine - 67470 SELTZ
periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr - francoise.deroo@fdmjc-alsace.fr
Directrice : Julie RACLE (tél. 06 82 58 84 48) **Directrice adjointe : Françoise DE ROO** (tél. 06 58 53 53 58)

WARSCHBACH 7 Route de Croettwiller - 67160 SIEGEN
periscolaire.warschbach@fdmjc-alsace.fr
Directrice : Mélanie OLLAND (tél. 06 32 44 88 24)

MOTHERN 32 Rue de l'Église - 67470 MOTHERN
periscolaire.mothern@fdmjc-alsace.fr
Directrice : Isabelle KSENIAK (tél. 06 43 49 71 80)

LAUTERBOURG 5 Allée des Cygnes - 67630 LAUTERBOURG
periscolaire.lauterbourg@fdmjc-alsace.fr
Directrice : Marie ANDREU (tél. 06 42 17 84 43)

NIEDERROEDERN 5 Rue du Stade - 67470 NIEDERROEDERN
periscolaire.niederroedern@fdmjc-alsace.fr
Directrice : Aurélia HAAR (tél. 06 89 72 20 63)

NIEDERLAUTERBACH 19 rue de l'école 67630 NIEDERLAUTERBACH
periscolaire.niederlauterbach@fdmjc-alsace.fr
Directrice : Justine PILVIN (tél. 06 42 17 99 03)

BEINHEIM 3 Rue du Foyer 67930 BEINHEIM
periscolaire.beinheim@fdmjc-alsace.fr
Directrice : Aline HAURY (tél. 06 73 78 96 01)

OBERLAUTERBACH 2 Rue de l'Espérance 67470 OBERLAUTERBACH
periscolaire.oberlauterbach@fdmjc-alsace.fr
Directrice : Hanane BOUTAHRI (tél. 07 71 08 23 43)

Accueil des mercredis

Du 03/09 au 17/12/25 à SELTZ : Julie RACLE : 06 82 58 84 48 - periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr
Du 07/01 au 08/04/26 à LAUTERBOURG : Françoise DE ROO : 06 58 53 53 58 francoise.deroo@fdmjc-alsace.fr
Du 29/04 au 13/05/26 à BEINHEIM : Julie RACLE : 06 82 58 84 48 - periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr
Du 20/05 au 10/06/26 à BEINHEIM : Marie ANDREU : 06 42 17 84 43 periscolaire.lauterbourg@fdmjc-alsace.fr
Du 17/06 au 01/07/26 à BEINHEIM : Justine PILVIN : 06 42 17 99 03 - periscolaire.niederlauterbach@fdmjc-alsace.fr

Retrouvez toutes les actualités des **ALSH, Périscolaires et des Mercredis** ainsi que les différents documents utiles (programmes, autorisation de sortie de territoire, fiche sanitaire de liaison...) sur le site :

www.animation-fdmjcalsace-ccpr.com

ainsi que sur la page facebook **Enfance C.C Plaine du Rhin**

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le règlement est à télécharger sur le site internet de l'animation :
www.animation-fdmjcalsace-ccpr.com (Rubrique Périscolaire - Inscriptions 2025-2026)

DATES, LIEUX, CONTACTS DES VACANCES 2025/2026 : 3-11 ANS

AUTOMNE

Lauterbourg, Seltz, Mothern, Oberlauterbach

du 20 au 31 octobre 2025

SEMAINE 1
DU 20 AU 24 OCTOBRE

- À LAUTERBOURG
Directrice : Aline Haury
06 73 78 96 01

- À SELTZ
Directrice : Julie Racle
06 82 58 84 48

SEMAINE 2
DU 27 AU 31 OCTOBRE

-À MOTHERN
Directrice : Marie Andreu
06 42 17 84 43

-À OBERLAUTERBACH
Directrice :
Hanane Boutahri
07 71 08 23 43

HIVER

Lauterbourg,Seltz, Mothern, Oberlauterbach

du 16 au 27 février 2026

SEMAINE 1
DU 16 AU 20 FÉVRIER

-À LAUTERBOURG
Directrice : Aurélia Haar
06 89 72 20 63

-À SELTZ
Directrice : Aline Haury
06 73 78 96 01

SEMAINE 2
DU 22 AU 27 FÉVRIER

-À MOTHERN
Directrice : Justine Pilvin
06 42 17 99 03

-À OBERLAUTERBACH
Directrice :
Hanane Boutahri
07 71 08 23 43

PRINTEMPS

Lauterbourg, Seltz, Mothern, Oberlauterbach

du 13 au 24 avril 2026

SEMAINE 1
DU 13 AU 17 AVRIL

-À LAUTERBOURG
Directrice : Mélanie Olland
06 32 44 88 24

-À SELTZ
Directrice :
Françoise De Roo
06 58 53 53 58

SEMAINE 2
DU 20 AU 24 AVRIL

-À MOTHERN
Directrice : Justine Pilvin
06 42 17 99 03

-À OBERLAUTERBACH
Directrice : Marie Andreu
06 42 17 84 43

ÉTÉ

Seltz, Lauterbourg, Beinheim

du 06 juillet
au 21 août 2026

DU 06 AU 10 JUILLET
- SELTZ Directrice : Aline Haury 06 73 78 96 01
-LAUTERBOURG Directrice : Aurélia Haar 06 89 72 20 63

DU 13 AU 17 JUILLET (4 JOURS)
- SELTZ Directrice : Aline Haury 06 73 78 96 01
-LAUTERBOURG Directrice : Aurélia Haar 06 89 72 20 63

DU 20 AU 24 JUILLET
- SELTZ Directrice : Françoise De Roo 06 58 53 53 58
- LAUTERBOURG Directrice : Justine Pilvin 06 42 17 99 03

DU 27 AU 31 JUILLET
- SELTZ Directrice : Françoise De Roo 06 58 53 53 58
-LAUTERBOURG Directrice : Justine Pilvin 06 42 17 99 03

DU 03 AU 07 AOÛT
-À SELTZ Directrice stagiaire 06 42 17 84 43
-À BEINHEIM Directrice : Isabelle Kseniak 06 73 78 96 01

DU 10 AU 14 AOÛT
-À BEINHEIM Directrice : Isabelle Kseniak 06 73 78 96 01
-À SELTZ Directrice stagiaire 06 42 17 84 43

DU 17 AU 21 AOÛT
-À BEINHEIM Directrice : Hanane Boutahri 07 71 08 23 43
-À SELTZ Directrice stagiaire 06 42 17 84 43

Si vous souhaitez connaître le programme, veuillez contacter la directrice concernée

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT VIA INOÉ :
https://espacefamille.aiga.fr/11701719

Si vous n'avez pas de compte, veuillez-vous adresser à la directrice de l'accueil concerné (voir contacts p.3)

LES TEMPS FORTS 2025/2026

FESTI'FAMILLE !

Un évènement pour toute la famille !
Jeux, danses, spectacles...
Buvette et restauration assurées par la Société Sportive de Beinheim

Samedi 27 Juin 2026
à partir de 15h
Salle Polyvalente
+ Stade de Beinheim

SÉJOUR ÉTÉ

Pour les CM1-CM2-6èmes
Du 03 au 08 Août 2026
Contact : Julie RACLE
periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr

D'autres moments conviviaux sont prévus tout au long de l'année, dans chaque structure. Vous en serez informés par voie d'affichage, mails et sur l'espace famille.

NOTE EXPLICATIVE POUR S'INSCRIRE AUX PÉRISCOLAIRES, AUX MERCREDIS DE LA PLAINE DU RHIN POUR LA RENTRÉE 2025-2026

Chers parents,

Les pré-inscriptions aux périscolaires auront lieu du **9 Mars 2026 à 11h au 13 Mars 2026 à 16h** pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés sur la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Pour les enfants déjà inscrits en 2025/2026 :

Inscriptions par les familles via l'Espace Famille d'Inoé (périscolaire et/ou mercredis).

Pour les familles s'inscrivant pour la 1ère fois :

Demande d'inscription par mail à la structure concernée en y rajoutant **l'attestation employeur des 2 parents**.

La directrice vous transmettra ultérieurement un lien de 1ère connexion à votre Espace Famille avec vos identifiants.

Connectez-vous à votre Espace Famille (via le navigateur Google Chrome) :
https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11701719#connexion&144732

Déposez les documents nécessaires (la fiche sanitaire de liaison, téléchargeable sur le site **www.animation-fdmjcalsace-ccpr.com**, copie des vaccins, attestation employeur des **2** parents datées de 2026, attestation d'assurance 2026/2027 si disponible).

Pour procéder à l'inscription, cliquez à gauche sur le Prénom de votre enfant, déposez **TOUS** les documents, signez le Règlement de Fonctionnement et la RGPD, véfifiez vos coordonnées et informations utiles.

La directrice de votre structure validera ou non votre demande dans un délai de 48h.

Après validation du **dossier COMPLET** par la directrice, il **VOUS** faudra faire les réservations pour **TOUTE** l'année scolaire (périscolaire et mercredis).

S'il n'y a plus de places disponibles, vous basculerez automatiquement en liste d'attente.

Attention, à partir du 13 Mars 2026 à 16h, l'ESPACE FAMILLE sera fermé et plus aucune modification ne pourra être faite.

Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement :

La procédure est la même que pour le périscolaire/mercredis.

Connectez-vous à votre Espace Famille (via le navigateur Google Chrome) :
https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11701719#connexion&144732

Les dates des inscriptions sont mentionnées dans le livret, rubrique «dates, lieux, contacts des vacances 2025-2026 : 3-11 ans». Les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés sur ou en dehors de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin sont acceptés (voir règlement de fonctionnement).

La validation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement se fera dès paiement EN LIGNE dans votre panier et UNIQUEMENT par CARTE BANCAIRE.

Si vous avez des chèques ANCV, il faudra contacter la directrice du/des centre(s) de loisirs concerné(s) «Rubrique Contacts du livret p.3».

Recevez nos cordiales salutations,

L'Équipe de Direction des Périscolaires de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin